

# Flash info

## Coronavirus

Suite à la dernière intervention télévisée du 1<sup>er</sup> ministre le vendredi 27 mars, la prolongation du dispositif du confinement renforcé a été annoncée jusqu'au 15 avril, laissant entendre que celle-ci pourrait être reconduite. En effet, les scénarios les plus optimistes annoncent une reprise possible qui n'interviendrait pas avant début mai.

La crise actuelle liée à l'épidémie de COVID-19 a amené la CFDT-VNF à revoir son organisation et sa communication.

Vous l'aurez constaté, hormis quelques flash infos ciblés, nous avons mis notre communication en veille pour laisser à la direction le soin de communiquer clairement et de façon transparente toutes les informations utiles aux personnels de notre établissement ! A ce titre, nous avons également suspendu la parution de nos newsletters pendant la crise.

Si nous communiquons moins qu'à notre habitude, sachez que toutes nos équipes sont sur le pont, en lien permanent avec la direction générale, le DRHM, les Directeurs Territoriaux et les Secrétariats Généraux. A ce titre, des échanges téléphoniques et/ou réunions via Skype ont lieu quotidiennement pour certains et au minimum une fois par semaine pour d'autres. Lors de ces échanges avec la direction et leurs représentants, nous œuvrons à la défense de votre santé, de vos intérêts et de l'organisation du travail dans ce mode dégradé préalablement aux décisions prises par la direction. De la même façon, tous les militants de nos sections sont en contact permanent.

Aussi, sachez qu'ils restent à votre écoute et le cas échéant, nous informons des difficultés que vous rencontrez ou des questions qui resteraient sans réponse. Nous assurons le relai auprès de la direction afin d'obtenir des réponses claires à vos interrogations. N'hésitez donc pas à contacter vos élus via leurs coordonnées accessibles en pièce jointe et [sur notre site](#).

Ainsi, vous avez pu le constater avec notre 1er flash info préalable au lancement du confinement, la CFDT-VNF avait su être dans ses courriers adressés à la direction, force de propositions pour des mesures à la hauteur des événements et elle a poursuivi dans ce sens en ayant sollicité la direction bien en amont pour obtenir :

- l'absence de congés ou RTT imposés sur cette période ainsi qu'aucune remise en cause de l'acquisition des RTT y compris pour nos personnels en ASA (à l'inverse des possibilités ouvertes par la loi d'urgence sanitaire et la note de gestion de la DGAFP) ;
- le renforcement des dispositifs de sécurité pour nos personnels sur le terrain (exploitation et maintenance) avec de nouveaux cycles de travail, l'usage limité à une personne pour les véhicules ;
- des procédures pour les gestes barrières et des fiches réflexes pour que les managers puissent réagir face aux collègues contaminés ou suspicion de COVID-19.

Pour les collègues sur le terrain, la direction nous indique chercher à optimiser sur l'ensemble des DT les matériels de prévention (masques, gels hydroalcooliques, gants etc.) qui sont encore en sa possession après les réquisitions au profit des soignants et d'ores et déjà faire le maximum pour reconstituer sa réserve au profit des personnels de VNF.

Nous approchons désormais du pic de contamination que les experts annoncent dans les jours prochains. Le plus dur, il ne faut pas se le cacher, reste devant nous et cela nécessite donc de pouvoir s'organiser pour tenir dans la durée en gardant en tête **la priorité numéro UNE qui est la préservation maximale des conditions de santé et de sécurité de nos personnels**. C'est en ayant cette priorité à l'esprit, qu'en qualité d'établissement public nous devons pouvoir préserver la sécurité des personnes, des biens et tant que possible la continuité du transport et de l'exploitation de nos canaux.

La CFDT-VNF, une nouvelle fois, tient à remercier la direction qui a, dans ces circonstances exceptionnelles et sans préalables, su faire des choix qui ont, jusqu'à présent, priorisé l'approche humaine, la préservation de la santé de ses personnels, l'écoute et le dialogue avec leurs représentants, la cohésion. A bien des égards et comparativement à ce que nous avons pu constater au sein des ministères, dans d'autres établissements publics et entreprises, la gestion de cette crise est conduite à l'heure actuelle et avec nos moyens, de façon exemplaire. Il nous semblait important de le dire, de le reconnaître et de le saluer humblement.

Le directeur général l'a souligné dans nos échanges, les personnels de VNF ont une attitude exemplaire face à cette crise sans précédent. Ils ont su se mobiliser, se réorganiser dans des circonstances compliquées et anxiogènes en assurant la continuité du service public. C'est également cette reconnaissance de l'engagement collectif qui a conduit la direction à prendre des arbitrages qui ne remettaient pas en cause, les salaires, les congés et les RTT.

Le Ministre Jean-Baptiste Djebbari et la Ministre de la Transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne, ont adressé un message de remerciement et d'encouragement à l'ensemble des femmes et des hommes qui permettent chaque jour le bon fonctionnement des filières maritimes, portuaires et fluviales, dont ils reconnaissent un rôle fondamental pour la vie de la Nation (voir pièce jointe). C'est un début, mais nous pensons qu'il serait souhaitable pour les personnels de VNF mobilisés mais également pour l'EPA VNF, que cette reconnaissance figurant dans un communiqué peu accessible aux personnels et au grand public soit davantage reconnue, saluée et valorisée par le gouvernement et nos ministères.

Dans cette période anxiogène, où l'union doit primer, ne perdons pas le contact et sachons répondre présents les uns pour les autres (même à distance) !

**Prenez soin de vous et de vos proches, usez des gestes barrières et restez chez vous dans la mesure du possible ! En cas de premiers symptômes, là aussi, restez chez vous, prévenez votre hiérarchie et consultez votre médecin. Pour les symptômes plus graves, appelez le 15 et prévenez ou faites prévenir votre hiérarchie.**

**C'est le meilleur moyen de témoigner de notre solidarité auprès des soignants et de nos collègues plus exposés sur le terrain à qui nous pensons fortement !**

*« Il suffit parfois d'un tout petit coup de pouce pour changer la vie d'autrui. Ainsi va la solidarité. »*